

RONDE CLASSIC ORNAISE

RÈGLEMENT

1 / Généralités

L'association Alliance Compétition organise le Dimanche 10 Novembre 2024 une concentration randonnée de navigation cartographique et fléchée métrée dite « Ronde Classic Ornaise ».

Elle se déroule, conformément à la réglementation du code de la route sans chronométrage et régularité, seul le respect du parcours d'environ 180 km doit être observé : elle n'est pas une épreuve sportive.

Le nombre de participants est fixé à 49 voitures.

2 / Organisation et inscriptions

Organisateur :

Association Alliance Compétition

Responsable du parcours :

Jean Marc Massé - 06 61 02 06 73 - jmarcmasse@gmail.com

Les inscriptions seront reçues à partir du 1er Juillet jusqu'au 20 Octobre 2024 mais seront closes dès que le nombre de 49 voitures sera atteint.

Le montant de la participation aux frais par véhicule pour 2 personnes est fixé à **180 €**.

Ce tarif comprend :

Road-books et carte
2 plaques type Rally
Numéros de portières
Café d'accueil et petites viennoiseries
2 déjeuners
Apéritif dînatoire
Corrigés et cadeau



3 / Participants

Seuls les véhicules de plus de 30 ans sont autorisés (des exceptions peuvent être accordées avec l'avis de l'organisateur).

Tous les véhicules devront être conformes à la réglementation routière.

Ils devront être assurés avec un contrôle technique à jour :

1 extincteur (mini-2 kg) est obligatoire à bord ainsi qu'un triangle de présignalisation.

Chaque équipage sera constitué de 2 personnes. Le conducteur devra être en possession de son permis de conduire valide et reste seul responsable des dégâts matériels pouvant être occasionnés par son véhicule.

Si le passager est mineur, il devra présenter une autorisation parentale.

4 / Parcours et contrôles

Le parcours secret de navigation d'environ de 180 kms se fera par un road book fléché ou non et avec des cartes IGN au 1/25000 ème (calques ou tracées).

Pour vérifier le passage sur l'itinéraire prévu, les participants doivent relever des contrôles de passage (CP). Aucun affichage GPS (tablette etc...) est autorisé pendant le parcours. Tout équipage ne respectant pas le code de la route, ayant un comportement dangereux ou ne correspondant pas à l'esprit convivial de la randonnée sera exclu.

5 / Programme et horaires

Le rendez vous est fixé au :

Restaurant de la Gare, Avenue de la Gare 61400 Mortagne au Perche.

7H00 : Accueil et contrôles des documents

8h00 : Briefing

8h45 : Départ de la 1ère étape

À partir de 12h00 : Déjeuner

13h00 : Départ de la 2ème étape

À partir de 17h00 : Arrivée

19h00 : Apéritif dinatoire et remise des cadeaux

